



Un cadre financier solide

POUR FACILITER LA VIE DES

FAMILLES

AÎNÉS

TRAVAILLEURS

GÉNÉRATIONS
FUTURES

POUR
FACILITER
LA VIE DES

12 septembre 2018

QUÉBÉCOIS

PLQ.ORG

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Le rapport préélectoral validé par la vérificatrice générale, que nous avons présenté à la population en août 2018, offre un portrait clair des finances publiques et confirme la bonne situation économique et financière du Québec.

Cette situation s'est considérablement améliorée au cours des quatre dernières années. Nous avons remis la maison en ordre, les finances publiques sont saines et équilibrées, ce qui nous permet de faire face à l'avenir avec confiance.

En effet, même si la situation économique et financière se compare désormais de manière très avantageuse à celle des autres provinces, nous faisons face à certains défis en raison de l'incertitude économique liée aux échanges commerciaux, de la pénurie de main-d'œuvre qui constitue le principal frein à notre croissance et d'une dette maintenant sous contrôle, mais qui demeure élevée. Nous devons donc rester prudents dans l'établissement de notre politique budgétaire.

La croissance économique que nous connaissons permet de dégager certaines marges de manœuvre qui doivent donc être utilisées avec discernement pour bien répondre aux besoins et aux attentes des Québécoises et des Québécois.

NOTRE POLITIQUE BUDGÉTAIRE S'ORIENTE AUTOUR DE TROIS GRANDS AXES :

- ▶ **Maintenir l'équilibre budgétaire et une gestion prudente et rigoureuse des finances publiques**
 - Pour faire face aux incertitudes et maintenir une économie forte
 - Dans un souci d'équité pour les générations futures
- ▶ **Poursuivre l'amélioration des services publics**
 - Grâce à un financement rehaussé, stable et prévisible
 - Par des investissements additionnels en priorité pour les patients et les élèves
- ▶ **Faire bénéficier toutes les familles de l'amélioration de la situation économique et financière**
 - En facilitant la vie des familles au quotidien
 - Avec une sécurité financière améliorée pour tous

Ce document présente les principales hypothèses qui soutiennent l'élaboration de notre cadre financier : les perspectives économiques, l'évolution des revenus et des dépenses, la gestion de la dette et les marges de prudence du cadre financier.

Il présente également le coût de tous les engagements, qu'il s'agisse de dépenses budgétaires, de dépenses fiscales ou d'immobilisations (Tableau 1).

Il présente enfin les équilibres financiers sur une période de 5 ans, incluant l'évolution des revenus et des dépenses et la réalisation de nos engagements (Tableau 2).

1. PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Le Québec a connu une forte accélération de son économie, qui est passée de 1 % en 2015 à 3 % en 2017, notamment soutenue par la demande intérieure. L'année 2018 commence en force avec une croissance après 5 mois de 3,2 %, très supérieure à la prévision de 2,1 % du budget 2018-2019.

Les perspectives permettent donc de prévoir une légère amélioration de la croissance pour 2018 par rapport aux prévisions.

Par ailleurs, les mesures prévues au plan économique pour soutenir les entreprises annoncées en août dernier, celles prévues dans notre plateforme électorale ainsi que l'augmentation des dépenses publiques notamment en infrastructures (+ 1 milliard/an), auront des effets positifs sur la croissance économique.

Cependant, l'incertitude économique et les pressions démographiques appellent à rester prudent sur ces révisions. La croissance économique des prochaines années repose, certes sur des facteurs externes, mais aussi en grande partie sur notre capacité à faire face aux enjeux de la pénurie de main-d'œuvre.

Par ailleurs, nous n'envisageons pas d'évolution sur le déflateur du PIB par rapport aux prévisions du rapport préélectoral.

Perspectives économiques du Québec

(Variation en pourcentage)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Moyenne 2018-2022
Prévisions du rapport préélectoral							
PIB réel	3,0	2,1	1,7	1,5	1,3	1,3	1,6
Prix – Déflateur	2,0	1,9	1,6	1,7	1,7	1,7	1,7
PIB NOMINAL	5,1	4,1	3,3	3,2	3,0	3,0	3,3
Révisions au cadre financier							
PIB réel	-	2,3	1,8	1,6	1,4	1,4	1,7
Prix – Déflateur	-	1,9	1,6	1,7	1,7	1,7	1,7
PIB NOMINAL révisé	-	4,3	3,4	3,3	3,1	3,1	3,4
Moyenne secteur privé		4,0	3,8	3,4	3,1	3,2	3,5

Note : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué

Source : Rapport préélectoral, ISQ, Statistique Canada, ministère des Finances du Québec

Les prévisions de croissance du PIB nominal de notre cadre financier restent donc prudentes et inférieures à celles du secteur privé, à l'exception de celles de 2018 en raison des dernières prévisions disponibles qui confirment une révision à la hausse.

2. ÉVOLUTION DES REVENUS ET DES DÉPENSES

2.1 ÉVOLUTION DES REVENUS

La croissance des revenus autonomes reflète l'évolution du PIB nominal. La croissance des revenus autonomes tient compte également de l'impact des mesures sur les revenus notamment les modifications apportées au régime fiscal (baisse du fardeau fiscal) annoncées pour 2018 dans la mise à jour économique de novembre 2017.

L'amélioration du PIB nominal entraîne donc également une amélioration équivalente des revenus autonomes. Les revenus autonomes étant principalement soutenus par l'impôt des particuliers et la consommation (qui comptent pour 60 %), la croissance de l'emploi et des salaires va continuer de soutenir ces revenus.

Enfin, nous anticipons également une légère amélioration des revenus des entreprises du gouvernement, particulièrement pour 2018, donc non récurrente. Cette révision s'appuie sur les derniers résultats rendus publics qui ont tous confirmé des améliorations de leurs revenus pour les premiers trimestres de 2018.

Croissance des revenus autonomes (incluant les entreprises du gouvernement)

(en pourcentage)

	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023
Croissance des revenus autonomes (Rapport préélectoral)	3,6	1,3	3,1	3,4	3,4	3,4
Croissance des revenus autonomes révisée	-	1,9	3,4	3,5	3,6	3,6

AUTRES ÉVOLUTIONS DES REVENUS

La pleine récupération par le Québec des revenus fiscaux qui lui sont dus représente une priorité pour nous. C'est une question d'équité vis-à-vis de tous les contribuables acquittant normalement leurs impôts. C'est également une question fondamentale de gouvernance, la pleine perception des revenus fiscaux étant l'une des conditions de financement des services publics dont bénéficie l'ensemble des citoyens.

Nous poursuivrons donc la mise en œuvre du Plan d'action pour assurer l'équité fiscale que nous avons présenté en novembre 2017. Ce plan prévoit notamment l'intensification de la lutte contre le recours aux paradis fiscaux grâce à l'équipe spécialisée mise en place au sein de Revenu Québec, ainsi que par la modernisation de notre régime fiscal pour encadrer les entreprises de la nouvelle économie et du commerce en ligne pour s'assurer qu'elles paient leur juste part.

Avec ces nouvelles initiatives, nous prévoyons, selon des hypothèses conservatrices, récupérer 150 M\$ de revenus supplémentaires à terme (2022-2023).

2.2 ÉVOLUTION DES DÉPENSES

Le rapport préélectoral audité par la vérificatrice générale a confirmé la bonne santé économique et financière du Québec. Ce rapport confirme, en cours d'année 2018-2019, une amélioration au cadre financier par rapport au dernier budget de 950 M\$, en raison d'une croissance économique plus soutenue. Cette amélioration est récurrente sur la durée du cadre financier.

Nous utiliserons cette marge de manœuvre afin d'améliorer le financement des services publics notamment en santé et en éducation. Nous nous assurons néanmoins que la croissance des dépenses reste compatible avec la croissance des revenus afin de maintenir un cadre financier équilibré et soutenable dans le temps.

Aucune utilisation additionnelle de la réserve de stabilisation n'est prévue. L'utilisation partielle de la réserve prévue au dernier budget est maintenue pour donner suite à notre engagement de 2014 de partager les surplus dégagés entre la réduction de la dette et la baisse du fardeau fiscal. À terme, le montant de la réserve de stabilisation sera donc bonifié par rapport au dernier budget (en raison des surplus additionnels de 1 453 M\$ constatés en 2017-2018) afin de faire face aux imprévus (voir section 4, Provisions et marges budgétaires).

Nous prévoyons donc le respect de la Loi sur l'équilibre budgétaire en présentant un cadre financier équilibré sur toute sa durée.

Les taux de croissance des dépenses de programmes pour la santé et les services sociaux, ainsi que pour l'éducation et l'enseignement supérieur, seront relevés.

- ▶ La croissance des dépenses du portefeuille éducation et enseignement supérieur sera portée à un minimum de 4 % par année sur la durée du cadre financier et ne sera jamais inférieure à la croissance globale des dépenses de programmes.
- ▶ La croissance des dépenses du portefeuille santé et services sociaux sera au minimum de 4,2 % sur la durée du cadre financier.

Des dépenses additionnelles liées aux coûts des engagements qui concernent les domaines de la santé et de l'éducation s'ajouteront aux croissances minimales prévues pour ces deux portefeuilles.

Autres révisions de dépenses :

Afin de garantir une saine gestion des fonds publics, nous poursuivrons les efforts déployés dès 2014 dans le cadre de la révision permanente des programmes. Ces initiatives qui visent à rendre le fonctionnement de l'État plus efficace et plus performant, notamment en s'assurant d'une utilisation optimale des ressources, ont permis de générer des économies récurrentes atteignant près de 800 M\$ en 2018.

Nous avons déposé, en mars dernier, une Stratégie de gestion des dépenses : une gestion responsable au bénéfice de la population. Cette stratégie présente un plan concret des initiatives en cours et de celles à l'étude afin de poursuivre notre démarche visant à rendre l'État et les services plus efficaces pour la population. Elle couvre toutes les grandes missions de l'État, mais cible spécifiquement certains programmes comme la prise de rendez-vous en ligne en santé, le dossier scolaire de l'élève en ligne, l'organisation des activités de recouvrement à l'échelle gouvernementale ou la modernisation des systèmes et des processus de la SAAQ. Nous continuerons également d'analyser les opportunités de regroupements d'organismes ou de simplification des structures administratives.

Ces initiatives permettront de générer, à terme, des économies additionnelles de 250 M\$ qui seront intégralement réinvesties dans le financement et l'amélioration des services.

Tableau 1 – Impacts budgétaires des engagements

(Millions \$)

Engagements	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Faciliter la vie des familles en leur donnant plus de temps	388	398	405	411	411
Améliorer l'accès aux soins de santé	4	6	8	11	14
Plus de soins dentaires pour les jeunes et les aînés	75	150	150	150	150
Agir de 0 à 18 ans pour la réussite éducative de nos enfants	15	579	633	777	819
Des écoles modernes, des élèves actifs	7	21	32	33	44
Mieux outiller et mieux valoriser nos enseignantes et nos enseignants	2	33	14	15	15
Plus de services pour les patients et mieux s'occuper du personnel soignant	-	84	184	317	460
Un meilleur soutien et plus de répit pour les personnes handicapées et leur famille	12	62	64	64	70
Capitale-Nationale : Des déplacements facilités; moins de temps dans le trafic ¹	-	-	-	-	-
Des régions 100 % branchées ²	400	-75	-50	-50	-25
Des décisions prises en région, pour les régions ³	-	-	-	-	-
Un meilleur soutien financier pour faciliter la vie des aînés	113	148	149	152	153
Préserver notre modèle de fermes familiales et assurer son développement	-	20	-	-	-
Développer 1 500 nouvelles places en CHSLD	-	-	44	88	132
Une meilleure accessibilité aux établissements de santé et de services sociaux	50	100	100	100	100
Plus de soutien pour les proches aidants	26	52	55	57	60
Répondre au défi de la main-d'œuvre : soutenir les régions	30	25	25	30	25
Poursuivre le développement de la mobilité durable	105	205	205	205	205
Performance et efficacité de l'État	-	-100	-150	-250	-250
Total des engagements annoncés	1 226	1 709	1 867	2 110	2 383
Engagements à venir	122	68	80	68	66
TOTAL DES ENGAGEMENTS	1 348	1 777	1 947	2 178	2 449

1 Engagements concernant des investissements en infrastructures dont l'impact budgétaire est pris en compte dans le service de la dette.

2 L'impact budgétaire correspond au devancement en 2018-2019 des investissements de 200 M\$ prévus pour les années subséquentes, auxquels viennent s'ajouter de nouveaux investissements de 200 M\$. Avec les 100 M\$ déjà prévus pour 2018-2019, le montant immédiatement disponible pour les projets est donc de 500 M\$.

3 Engagement concernant la décentralisation des équipes de certains ministères. Pas d'impact budgétaire, car géré à l'intérieur des dépenses des ministères concernés.

2.3 BONIFICATION DES INVESTISSEMENTS EN INFRASTRUCTURES

Plusieurs grands projets d'infrastructures ont été annoncés dans notre premier mandat, notamment dans le cadre de la première Politique de mobilité durable. Près de 15 G\$ d'investissements dans les infrastructures publiques ont été ajoutés portant à plus de 100 G\$ le Plan québécois des infrastructures sur 10 ans. Mais les besoins sont encore importants.

Nous bonifierons le Plan québécois des infrastructures 2019-2029 en ajoutant 10 G\$ à la hauteur de 1 G\$ par an sur 10 ans, notamment pour :

- ▶ accélérer la rénovation, la modernisation et l'ajout d'espaces dans nos écoles;
- ▶ répondre adéquatement aux défis de mobilité;
- ▶ développer notre réseau de soins pour en assurer l'accès et la qualité.

À ces montants viendront s'ajouter la participation du gouvernement fédéral ou d'autres partenaires comme la Caisse de dépôt et placement du Québec, à qui nous souhaitons soumettre de nouveaux projets.

Les investissements additionnels en infrastructures viendront augmenter la dette et auront un impact très modéré sur le service de la dette (ces coûts sont présentés dans le cadre financier). Cela ne remet nullement en cause l'atteinte des cibles de réduction de la dette prescrite dans la Loi sur l'équilibre budgétaire. Dans les faits, le service de la dette reste à un niveau similaire à celui présenté dans le dernier budget.

3. GESTION DE LA DETTE ET FONDS DES GÉNÉRATIONS

Le tableau ci-dessous présente l'impact de nos engagements sur la dette et l'évolution des ratios dette/PIB dont les cibles sont prévues dans la Loi sur l'équilibre budgétaire. Les mesures impactant la dette et le service de la dette sont les investissements additionnels pour les infrastructures et l'utilisation de la réserve de stabilisation telle que prévue au dernier budget.

Évolution de la dette au 31 mars

(en millions \$)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Dette brute	201 072	205 980	208 432	212 378	214 018	215 511
<i>En % du PIB</i>	<i>48,5</i>	<i>47,6</i>	<i>46,6</i>	<i>45,9</i>	<i>44,9</i>	<i>43,9</i>
Dette représentant les déficits cumulés	115 108	112 617	109 910	106 919	103 654	100 152
<i>En % du PIB</i>	<i>27,7</i>	<i>26,0</i>	<i>24,6</i>	<i>23,1</i>	<i>21,8</i>	<i>20,4</i>
PIB nominal (G\$)	432,7	447,5	462,2	476,5	491,3	506,6
<i>Variation (%)</i>	<i>4,3%</i>	<i>3,4%</i>	<i>3,3%</i>	<i>3,1%</i>	<i>3,1%</i>	<i>3,1%</i>

Les révisions de la dette et des prévisions d'évolution confirment l'atteinte de l'objectif de réduire sous la barre des 45 % le ratio dette brute/PIB avant 2026 tel que prescrit par la Loi, puisque cet objectif sera atteint dès 2022.

Le maintien de l'équilibre budgétaire et la croissance du PIB permettent d'améliorer légèrement le ratio dette nette/PIB et de confirmer également l'atteinte de l'objectif de le ramener sous la barre des 17 % en 2026 également.

Par ailleurs, toujours dans une perspective de saine gestion de la dette et d'équité intergénérationnelle, la politique concernant le Fonds des générations demeure inchangée, nous maintenons donc à l'identique les versements au Fonds des générations et confirmons le versement à la dette de 2 G\$ par année en provenance du Fonds des générations sur la durée du cadre financier.

L'évolution du Fonds des générations

(en millions \$)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Valeur comptable au début	12 816	13 307	14 014	15 005	16 270
Total des revenus dédiés	2 491	2 707	2 991	3 265	3 502
Utilisation du Fonds des générations pour rembourser des emprunts venant à échéance	-2 000	-2 000	-2 000	-2 000	-2 000

VALEUR COMPTABLE À LA FIN	13 307	14 014	15 005	16 270	17 772
----------------------------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

Source : Rapport préélectoral sur l'état des finances publiques du Québec – Août 2018, page 107.

4. PROVISIONS ET MARGES BUDGÉTAIRES

Notre cadre financier reste prudent et responsable. Plusieurs provisions, marges de prudence et marges budgétaires sont intégrées au cadre financier. Elles sont présentées dans le tableau ci-dessous.

La réserve de stabilisation a été augmentée de 1 453 M\$ en raison d'un surplus budgétaire plus important que prévu en 2017-2018 et une provision pour éventualités de 100 M\$ a été ajoutée pour 2018-2019.

Provisions et marges de prudence

(en millions \$)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Total
Provision pour éventualités	100	100	100	100	100	500
Fonds de suppléance ¹	712	568	571	571	571	2 993
Provision au service de la dette	50	150	150	150	150	650
Sous-total - Provisions	862	818	821	821	821	4 143
Réserve de stabilisation						3 853
TOTAL	862	818	821	821	821	7 996

¹ Pour 2018-2019, le Fonds de suppléance totalise 1 078 M\$, mais inclut un montant de 366 M\$ pour des mesures annoncées dans le Plan économique du Québec de mars 2018.

Source : Tableau 3, page 11 des Annexes du Rapport préélectoral sur l'état des finances publiques du Québec - Août 2018.

Notre cadre comporte plusieurs provisions et marges budgétaires totalisant près de 8 000 M\$ sur la durée du cadre financier.

Le rapport préélectoral présentait les risques inhérents à une crise financière et estimait à près de 8 500 M\$ sur 5 années pleines l'impact d'une crise «moyenne» sur les revenus autonomes et donc sur le cadre financier.

Nos marges de prudence qui totalisent 8 000 M\$ sur les quatre années et demie du cadre financier permettent donc de couvrir pleinement les risques de diminution de nos revenus en cas de crise financière, évitant ainsi tout impact négatif sur le financement des services, sur le fardeau fiscal ou sur la dette nette.

5. LE CADRE FINANCIER

Le cadre financier présente l'évolution des revenus et des dépenses ainsi que les grands équilibres. Le cadre intègre la totalité des engagements et leur impact sur le cadre financier, qu'il s'agisse des mesures ayant un impact sur les revenus ou de celles ayant un impact sur les dépenses.

En ce qui concerne les mesures ayant un impact sur les dépenses, elles sont présentées selon trois catégories de dépenses :

- ▶ Les dépenses budgétaires, qui sont des montants additionnels destinés à l'ajout de ressources humaines et financières pour améliorer les services, notamment en santé et en éducation, ou pour offrir la gratuité de certains services;
- ▶ Les dépenses fiscales, qui représentent les coûts de la bonification de crédits d'impôt existants ou ceux de nouveaux crédits d'impôt. Ces mesures viennent directement améliorer le revenu disponible des familles;
- ▶ L'impact de nos engagements sur le service de la dette.

Les mesures visant directement l'amélioration des services à la population totalisent, à terme, des investissements additionnels de près de 1,2 G\$.

Les mesures visant à apporter un soutien financier additionnel aux familles (crédits d'impôt, transferts directs, gratuité des services) totalisent des investissements supplémentaires de 1,2 G\$.

Nous proposons donc une approche équilibrée dans l'utilisation des marges de manœuvre existantes, entre l'augmentation du financement des services et l'allègement du fardeau fiscal. Rappelons que lors du dernier mandat, nous avons déjà annoncé un allègement du fardeau fiscal des entreprises de 1,2 G\$ par année et de 3 G\$ pour les particuliers.

Nous continuerons d'appliquer cette approche équilibrée si de nouvelles marges de manœuvre se dégagent en raison d'une performance économique supérieure aux prévisions.

Tableau 2 – CADRE FINANCIER DE 2018-2019 À 2022-2023

(Millions \$)

2018-2019 2019-2020 2020-2021 2021-2022 2022-2023

REVENUS CONSOLIDÉS

Revenus autonomes	87 347	90 357	93 556	96 958	100 475
<i>Variation en %</i>	1,9%	3,4%	3,5%	3,6%	3,6%
Mesures affectant les revenus (Lutte à l'évasion fiscale)	-	20	70	120	150
Transferts fédéraux	23 670	24 344	25 034	25 251	25 586
Total des revenus consolidés	111 017	114 721	118 660	122 329	126 211
<i>Variation en %</i>	2,7%	3,3%	3,4%	3,1%	3,2%

DÉPENSES CONSOLIDÉES

Dépenses de missions (RPE)	(99 379)	(101 762)	(104 670)	(107 301)	(110 606)
<i>Variation en %</i>	5,4%	2,4%	2,9%	2,5%	3,1%

COÛTS DES ENGAGEMENTS

Dépenses budgétaires	(832)	(965)	(1 135)	(1 365)	(1 636)
Dépenses fiscales	(516)	(812)	(812)	(813)	(813)
Total	(1 348)	(1 777)	(1 947)	(2 178)	(2 449)

Service de la dette	(9 286)	(9 282)	(9 341)	(9 334)	(9 344)
Évolution du service de la dette	-	(30)	(90)	(150)	(210)
Service de la dette révisé	(9 286)	(9 312)	(9 431)	(9 484)	(9 554)
<i>Variation en %</i>	0,5%	0,3%	1,3%	0,6%	0,7%

Total des dépenses consolidées révisé	(110 013)	(112 851)	(116 048)	(118 963)	(122 609)
<i>Variation en %</i>	6,3%	2,6%	2,8%	2,5%	3,1%

Provision pour éventualités	(100)	(100)	(100)	(100)	(100)
-----------------------------	-------	-------	-------	-------	-------

SURPLUS/DÉFICIT 904 1 771 2 512 3 265 3 502

LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Versement au Fonds des générations	(2 491)	(2 707)	(2 991)	(3 265)	(3 502)
Utilisation de la réserve de stabilisation prévues au budget 2018-2019	1 587	936	479	-	-

SOLDE BUDGÉTAIRE - - - - -

Au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire

Solde de la réserve de stabilisation	5 268	4 332	3 853	3 853	3 853
---	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

ANNEXE

DÉTAIL DES IMPACTS BUDGÉTAIRES DES ENGAGEMENTS

ANNEXE – Détail des impacts budgétaires des engagements

Engagements	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Faciliter la vie des familles en leur donnant plus de temps	388	398	405	411	411
Soutien financier direct variant de 300 \$ à 150 \$ par enfant pour toutes les familles du Québec	380	380	380	380	380
Créer 2 000 nouvelles places en services de garde en milieu de travail et dans les établissements d'enseignement	7	13	20	26	26
Favoriser l'instauration de bonnes pratiques en matière de conciliation famille-travail dans les milieux de travail	1	5	5	5	5
Assouplir le Régime québécois d'assurance parentale au bénéfice des parents (1)	-	-	-	-	-
Améliorer l'accès aux soins de santé	4	6	8	11	14
Ajouter 25 super-cliniques	2	4	6	9	12
Permettre aux pharmaciens de donner plus de services-conseils et des vaccins (2)	-	-	-	-	-
Ajouter de nouveaux services de télésanté	-	2	2	2	2
Offrir deux cartes d'assurance maladie par enfant	2	-	-	-	-
Plus de soins dentaires pour les jeunes et les aînés	75	150	150	150	150
Offrir gratuitement une couverture des soins dentaires pour les enfants jusqu'à 16 ans	35	70	70	70	70
Offrir gratuitement une couverture des soins dentaires aux aînés à plus faible revenu	40	80	80	80	80
Agir de 0 à 18 ans pour la réussite éducative de nos enfants	15	579	633	777	819
Maintenir la croissance des dépenses de programmes en éducation à un minimum de 4 %	-	41	122	269	426
Poursuivre la mise en œuvre de la politique de la réussite éducative (3)	-	-	-	-	-
Transférer la responsabilité des services de garde éducatifs au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (4)	-	-	-	-	-
Offrir des services garde éducatifs gratuits aux enfants de quatre ans	-	250	250	250	250
Plus de soutien, plus de ressources et un programme éducatif bonifié pour les enfants dans les services de garde	15	29	29	29	29
Ajouter une 2 ^e ressource en soutien aux enseignants aux classes préscolaires et en première année du primaire (5)	-	145	118	115	-
Placer les jeunes en situation d'apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans	-	107	107	107	107
Implanter un cours d'anglais intensif plus rapidement en 5 ^e et 6 ^e année du primaire	-	7	7	7	7

Engagements

2018-2019

2019-2020

2020-2021

2021-2022

2022-2023

Des écoles modernes, des élèves actifs**7****21****32****33****44**

Ajouter 400 M\$ par année, soit un total de 4 G\$ sur 10 ans, pour la rénovation, l'agrandissement et la construction d'écoles (6)

-

-

-

-

-

Poursuivre le grand chantier de rénovation des écoles afin d'éliminer toutes les écoles vétustes du Québec d'ici 2030 (6)

-

-

-

-

-

Étendre à toutes les écoles du Québec les 60 minutes d'activité physique par jour

7

10

10

-

-

Abolir les examens en éducation physique au primaire

-

-

-

-

-

Faire de tous les projets d'agrandissement ou de construction d'écoles des Lab-Écoles

-

11

22

33

44

Accélérer l'arrivée de la technologie dans les salles de classe incluant la programmation et le codage (7)

-

-

-

-

-

Mieux outiller et mieux valoriser nos enseignantes et nos enseignants**2****33****14****15****15**

Promouvoir l'apport indispensable des personnes œuvrant dans nos établissements d'enseignement dans la réussite éducative (8)

-

-

-

-

-

Réviser et rehausser la formation initiale des étudiantes et des étudiants au baccalauréat en enseignement (8)

-

-

-

-

-

Améliorer les conditions de travail des enseignantes et des enseignants en début de carrière

-

30

10

10

10

Créer un examen national de maîtrise du français (pour remplacer l'actuel examen du TECFÉE) (8)

-

-

-

-

-

Offrir aux enseignants de la formation continue adaptée à leurs besoins et à ceux des élèves (8)

-

-

-

-

-

Créer un institut national d'excellence en éducation

2

3

4

5

5

Plus de services pour les patients et mieux s'occuper du personnel soignant**-****84****184****317****460**

Maintenir la croissance des dépenses de programmes en santé à un minimum de 4,2 % par année

-

84

184

317

460

Donner suite aux projets-ratios en cours afin de revoir les compositions des équipes de soins (9)

-

-

-

-

-

Poursuivre le déploiement de 2 000 infirmières praticiennes spécialisées et assouplir les règles encadrant leur pratique (9)

-

-

-

-

-

Développer dans chaque région un programme de formation des préposés aux bénéficiaires sous la formule duale (9)

-

-

-

-

-

Augmenter de 200 M\$ l'offre de soins à domicile (10)

-

-

-

-

-

Prendre les mesures nécessaires envers les médecins pour qu'ils répondent aux besoins des Québécoises et Québécois

-

-

-

-

-

Promouvoir la profession de préposé aux bénéficiaires par une campagne massive de promotion

-

-

-

-

-

Engagements	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Un meilleur soutien et plus de répit pour les personnes handicapées et leur famille	12	62	64	64	70
Mettre en place un programme d'aide financière additionnelle pour 10 000 enfants handicapés de plus	4	45	41	36	36
Offrir le revenu de base aux enfants handicapés inaptes à l'emploi dès l'âge de 18 ans, sans période de carence.	5	5	5	5	5
Créer 1 000 places supplémentaires en centre de jour pour les familles vivant avec une personne handicapée	-	3	6	9	12
Bonifier le Programme soutien d'aide aux familles de 300 \$ en l'élargissant aux 1 800 familles en attente	-	2	4	6	8
Élargir ce programme aux 1 800 familles en attente	3	7	8	8	9
Capitale-Nationale : Des déplacements facilités; moins de temps dans le trafic (6)	-	-	-	-	-
Implanter le meilleur projet de troisième lien autoroutier entre Québec et Lévis	-	-	-	-	-
Soutenir le Réseau structurant de transport en commun de la ville de Québec et le projet de transport collectif de la ville de Lévis	-	-	-	-	-
Assurer la mise en place de l'interconnexion entre les projets de transport collectif de Québec et de Lévis	-	-	-	-	-
Créer, de concert avec la ville de Québec, une antenne du Réseau structurant de transport en commun de Québec vers le nord	-	-	-	-	-
Compléter les études préliminaires pour le prolongement de l'autoroute 40	-	-	-	-	-
Poursuivre les investissements majeurs sur les grandes artères de la Capitale-Nationale	-	-	-	-	-
Des régions 100 % branchées	400	-75	-50	-50	-25
Nommer un ministre des Régions et de la Vitalité du territoire (4)	-	-	-	-	-
Porter à 500 M\$ les montants disponibles immédiatement dans le cadre du programme Québec branché	400	-75	-50	-50	-25
Des décisions prises en région, pour les régions	-	-	-	-	-
Décentraliser les processus décisionnels de certains ministères et organismes en transférant des équipes en région	-	-	-	-	-
Un meilleur soutien financier pour faciliter la vie des aînés	113	148	149	152	153
Offrir plus de flexibilité au RRQ : possibilité de suspendre ou de report jusqu'à 75 ans (11)	-	-	-	-	-
Bonifier le crédit d'impôt pour travailleurs d'expérience	20	21	21	22	22
Bonifier le programme Allocation-logement	7	16	17	19	20
Bonifier et élargir l'application du crédit d'impôt pour maintien à domicile	25	50	50	50	50
Bonifier le crédit d'impôt en raison de l'âge	61	61	61	61	61

Engagements	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Préserver notre modèle de fermes familiales et assurer son développement	-	20	-	-	-
Continuer de défendre la gestion de l'offre	-	-	-	-	-
Finaliser la refonte du Programme de crédit de taxes foncières agricoles (et maintien du programme de compensation)	-	20	-	-	-
Maximiser l'admissibilité de la relève agricole aux fonds gouvernementaux en révisant l'ensemble de ces fonds (4)	-	-	-	-	-
Limiter l'achat de terres agricoles par des fonds d'investissement à 100 ha par année	-	-	-	-	-
Simplifier les processus de la CPTAQ et la Loi sur la protection des territoires et des activités agricoles (4)	-	-	-	-	-
Développement du secteur agricole : mesures favorisant la reprise familiale, l'innovation et le développement des exploitations	-	-	-	-	-
Réviser les programmes de la Financière agricole pour qu'ils prennent mieux en considération les intempéries naturelles (12)	-	-	-	-	-
Développer 1 500 nouvelles places en CHSLD	0	0	44	88	132
Tenir compte du vieillissement de la population dans l'élaboration des actions gouvernementales (4)	-	-	-	-	-
Soutenir la mise en place d'une ligne d'écoute pour les aînés	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Créer 1 500 nouvelles places en CHSLD et adapter les milieux de vie aux personnes souffrant de troubles cognitifs	-	-	44	88	132
Une meilleure accessibilité aux établissements de santé et de services sociaux	50	100	100	100	100
Réduire les tarifs de stationnement des établissements de santé et de services sociaux	50	100	100	100	100
Plus de soutien pour les proches aidants	26	52	55	57	60
Tenir un forum national sur la proche aide afin d'élaborer un plan d'action gouvernemental	1	-	-	-	-
Diminuer le coût des travaux de rénovation visant l'accueil d'un aîné par sa famille, grâce à un nouveau crédit d'impôt	20	40	40	40	40
Développer des services de répit pour les aînés et les adultes	5	12	15	17	20
Répondre au défi de la main-d'œuvre: soutenir les régions	30	25	25	30	25
Déploiement de la stratégie de la main-d'œuvre (13)	-	-	-	-	-
Soutien à l'évaluation des besoins de main-d'œuvre des régions	5	-	-	5	-
Soutenir la francisation en entreprise	10	10	10	10	10
Donner plus de moyens au milieu municipal pour l'accueil des immigrants et appuyer les entreprises	15	15	15	15	15

Engagements 2018-2019 2019-2020 2020-2021 2021-2022 2022-2023

Poursuivre le développement de la mobilité durable	105	205	205	205	205
Développement de nouveaux projets en transport collectif (6)	-	-	-	-	-
Passeport mobilité	5	5	5	5	5
Gratuité transport en commun pour les étudiants et les aînés	100	200	200	200	200
Efficacité et performance de l'État	0	-100	-150	-250	-250
Engagement « un État plus efficace et plus performant »		-100	-150	-250	-250
Sous-total de mesures annoncées	1 226	1 709	1 867	2 110	2 383
Engagements à venir	122	68	80	68	66
TOTAL DES ENGAGEMENTS	1 348	1 777	1 947	2 178	2 449

- (1) Mesure financée à l'intérieur du régime, donc pas d'impact budgétaire sur le cadre financier.
- (2) Cet engagement fera partie de la négociation avec l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires.
- (3) Le financement des mesures pour poursuivre la mise en œuvre de la politique de la réussite éducative est déjà prévu à l'intérieur du cadre financier présenté dans le rapport préélectoral.
- (4) Réforme administrative sans impact sur le cadre financier.
- (5) L'impact budgétaire de cette mesure correspond aux coûts de la mesure qui ne seront pas couverts par l'augmentation des dépenses de programmes en éducation. Les coûts totaux de cette mesure sont de 186 M\$, 240 M\$, 384 M\$, 384 M\$ pour les 4 dernières années du cadre financier.
- (6) Investissements en infrastructures. L'impact budgétaire est pris en compte dans le cadre financier dans les dépenses additionnelles du service de la dette.
- (7) Ces investissements seront pris sur les montants consacrés à la stratégie numérique déjà prévus dans le cadre financier.
- (8) Ces engagements seront financés à l'intérieur des budgets prévus pour l'éducation et l'enseignement supérieur.
- (9) Ces engagements seront financés à l'intérieur de la croissance du budget de la santé et des services sociaux qui est bonifiée de 1 045 M\$ sur 4 ans. Il est notamment nécessaire d'attendre les résultats des projets pilotes sur les ratios pour identifier la composition des équipes de soins.
- (10) L'augmentation de 200 M\$ pour les soins à domicile est prise dans les nouveaux montants du Transfert canadien en santé (TCS). Il s'agit donc de sommes additionnelles consacrées aux soins à domicile, mais qui n'ont pas d'impact sur le cadre financier puisque les TCS sont déjà pris en compte dans le cadre.
- (11) Cet engagement n'a pas d'impact sur le Régime des rentes du Québec.
- (12) Ces révisions se feront à l'intérieur des programmes de la Financière agricole.
- (13) Le financement des mesures pour poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de la main d'œuvre est déjà prévu à l'intérieur du cadre financier présenté dans le rapport préélectoral.